

RÈGLEMENT

La réservation rend l'acceptation implicite de ce règlement.

Période de location

Le séjour peut commencer n'importe quel jour de la semaine.

Le prix du séjour est inclus

Utilitaires - Berceaux pour les enfants jusqu'à l'âge de 3 ans, sur demande. - Tout ce qui est indiqué sous "Services et équipement des appartements" et "services de la structure"

Le prix de séjour N'INCLUT PAS

Reproduction clé (appartement, grande porte et ascenseur) en cas de perte € 60,00

Des frais additionnels encourus pour les demandes spéciales des clients

Tous les services énumérés sous "Services extras", "services conventionnés", "Services à domicile» et "Service Top"

Le coût des billets / excursions / voyages / cartes achetées par le service gratuit de "Billets et réservation", disponible à la réception.

Réservation

Pour la réservation, veuillez verser, dans les 48 heures suivant la réservation, un acompte égal à 50 % de la totalité du séjour par virement bancaire ou compte paypal et envoyer un e-mail avec le reçu de "paiement effectué", sous peine d'annulation de la réservation.

Le paiement du solde est dû à l'arrivée.

Heure d'arrivée et de départ

Les chambres sont disponibles à partir de 13h00 le jour d'arrivée à 10h00 le jour du départ, sauf indication contraire au moment de la réservation.

Départ tardif : Si vous décidez de prolonger votre séjour au-delà de 10h00 (sous réserve de disponibilité de la structure) le tarif appliqué est de 50 % du total quotidien.

Nettoyage et entretien

Les draps et les serviettes sont changés tous les trois jours et à chaque changement d'hôtes (L.R. 29/97, n. 18).

Le nettoyage se fait une fois par semaine et à chaque changement d'hôtes.

Le propriétaire se réserve le droit d'accéder aux logements, si des opérations de nettoyage et d'entretien extraordinaires sont nécessaires.

Accès et utilisation des locaux

Sont considérés comme des espaces communs : Hall de réception et la salle de réunion (en voie d'achèvement). L'utilisation est autorisée dans le respect des autres clients.

Annulation de la réservation

3 jours avant la date d'arrivée, aucune pénalité ne sera pas appliquée ; l'avance ou solde sera remboursé dans la totalité, moins les frais de transactions bancaires / paypal.

Après cette date, l'avance / solde sera conservé dans son intégralité, ou, sur demande, sera retenu en tant qu'acompte / solde pour un séjour à effectuer au cours des 6 prochains mois.

Animaux de compagnie

Les animaux (petits et moyens) peuvent accéder sur demande et l'approbation du propriétaire au moment de la réservation. Dans ce cas, le client sera chargé d'une somme de € 10,00 pour le nettoyage supplémentaire, à payer avec le solde.

Responsabilités du client

Les hôtes sont responsables de la garde de l'appartement, du mobilier et des objets qu'ils contiennent. Tous les éléments manquants dans l'appartement, ne seront reconnus que si notifié par le jour d'arrivée : lors de chaque arrivée et départ, on se charge de vérifier le bon fonctionnement de l'appartement et de ce qu'il contient.

Si le client ou ses hôtes, ont causé des dommages à la propriété ou à son contenu, le client sera tenu pour responsable de ces dommages.

En aucun cas, le logement ne pourra héberger un nombre de personnes supérieur à celui établi au moment de la réservation. Le propriétaire se réserve le droit de refuser l'entrée au logement ou d'éloigner les personnes ne figurant pas dans la réservation, si cette condition n'est pas remplie.

Responsabilités du B & B

Si, pour des raisons indépendantes de la volonté des gestionnaires, l'hébergement réservé n'est pas apte à l'emploi, nous nous réservons le droit d'attribuer un autre logement équivalent.

Règle de la copropriété

L'accès pour les hôtes est libre à toute heure. Éviter à l'intérieur de la structure tout comportement, activité, jeu, bruits et l'utilisation d'un équipement susceptible de déranger les autres clients et ternir en conséquence l'image et la réputation de la structure.

En cas de non-respect de tout ce qui est énuméré ci-dessus, nous serons contraints, contre notre volonté, de ne plus permettre le séjour de l'hôte aucun droit d'indemnisation de sa part.

Recommandations

Il est recommandé de ne pas jeter dans les toilettes ou les éviers tout ce qui est susceptible de boucher la tuyauterie. Toute intervention d'un technicien sera entièrement à la charge du client.

Les déchets ménagers doit être triés et jetés régulièrement de la manière indiquée par le propriétaire à l'arrivée et rien ne doit être laissé dans l'appartement au moment du départ.

À la fin du séjour, le réfrigérateur doit être laissé propre après avoir pris soin de jeter tout aliment périssable.

Prière de ne pas réaménager le mobilier dans les chambres et de ne pas tacher par négligence le linge de maison, les meubles et/ou les parois.